

Gérer le temps de travail en entreprise

Formation mixte

7 heures (1 jour)

Accessible

Prix :750 € HT

Programme de la formation

Cette formation vous permet d'optimiser le temps de travail des salariés

Objectifs de la formation

Connaître le dispositif légal du temps de travail.

Aménager le temps de travail.

Contrôler el temps de travail.

Public concerné

Chef d'entreprise, Manager, Secrétaire comptable, Responsable paie, Assistant RH, Responsable RH.

Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation, celle-ci est adaptée.

Contenu

Recourir aux heures supplémentaires

A la demande de l'employeur.

Négociation d'heures supplémentaires

Obligations en matière d'information/consultation des représentants du personnel

Heures supplémentaires dans le cadre d'un aménagement du temps de travail

Exercice d'application : à partir d'exemples concrets, gérer la rémunération des heures supplémentaires

Contrôler et décompter le temps de travail

Durées maximales quotidiennes et hebdomadaires : quelle flexibilité ?

Gestion des absences : incidences sur le décompte du temps de travail

Suivi et contrôle du temps de travail

Temps de déplacement et temps de travail effectif : ce qu'il faut savoir

Contrepartie financière et/ou en temps de repos

Focus sur les spécificités du télétravail et du travail hybride

Mise en situation : identifier les situations assimilables à du temps de travail effectif –

Assurer le suivi des heures de travail

La prise des congés

Qui décide des congés payés ?

Peut on imposer les congés aux salariés ?

Les congés et le pouvoir de direction de l'employeur

Congés payés et arrêt de travail

Mettre en place le travail à temps partiel

Durées minimales et exceptions

Gestion des heures complémentaires

Dépassements et sanctions

Cas pratique : à partir d'exemples concrets, mettre en place des contrats à temps partiel dans son entreprise

Identifier les risques encourus par l'entreprise

Le règlement des heures supplémentaires : repos compensateur ou compensation financière.

Rôle de l'inspection du travail

Pouvoirs d'investigation du juge

Sanctions encourues par l'entreprise

Quiz interactif : distinguer les risques encourus

La formation peut être prise en charge par votre OPCO. La société DIVALEX CONSEILS vous fournira l'ensemble des documents nécessaire à la prise en charge.

L'équipe pédagogique

Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation ; le bon déroulement est assuré par le formateur expert dans son domaine, désigné par l'organisme de formation

Suivi de l'exécution et évaluation des résultats

Questionnaires et/ou QUIZZ en début et en fin de formation.

Ressources pédagogiques et techniques

Livrable transmis aux participants

Connexion WIFI

Alternance d'apports théoriques, de mise en situation, de jeux pédagogiques dans une logique de learning by doing.

Lieu

18 rue de Monswiller à Saverne

Capacité d'accueil

1 à 3

Accessibilité

En cas de besoins particuliers (situation de handicap, mobilité, restauration...), merci d'en informer DIVALEX CONSEILS dans les meilleurs délais et au plus tard 7 jours avant le début de la formation